



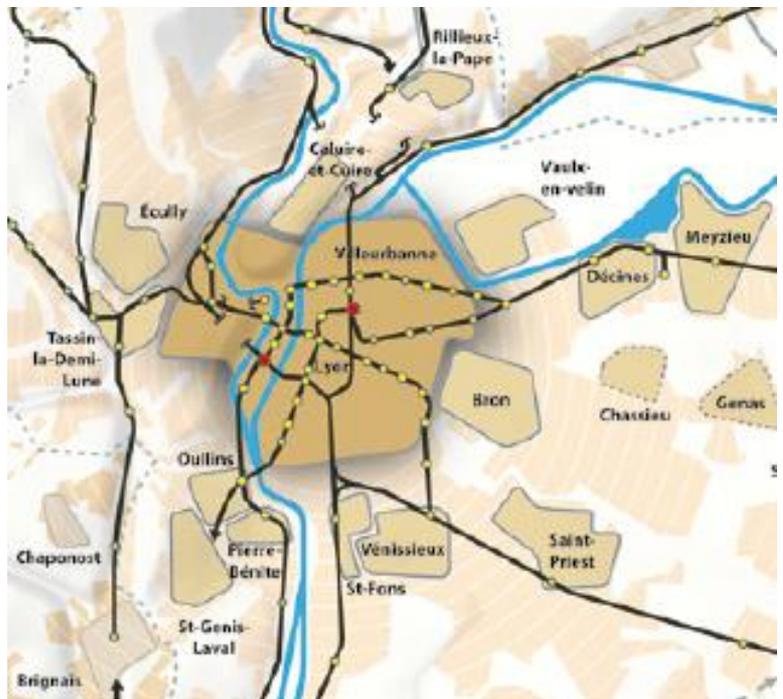
Vaulx-en-Velin, au cœur du développement de l'Est lyonnais



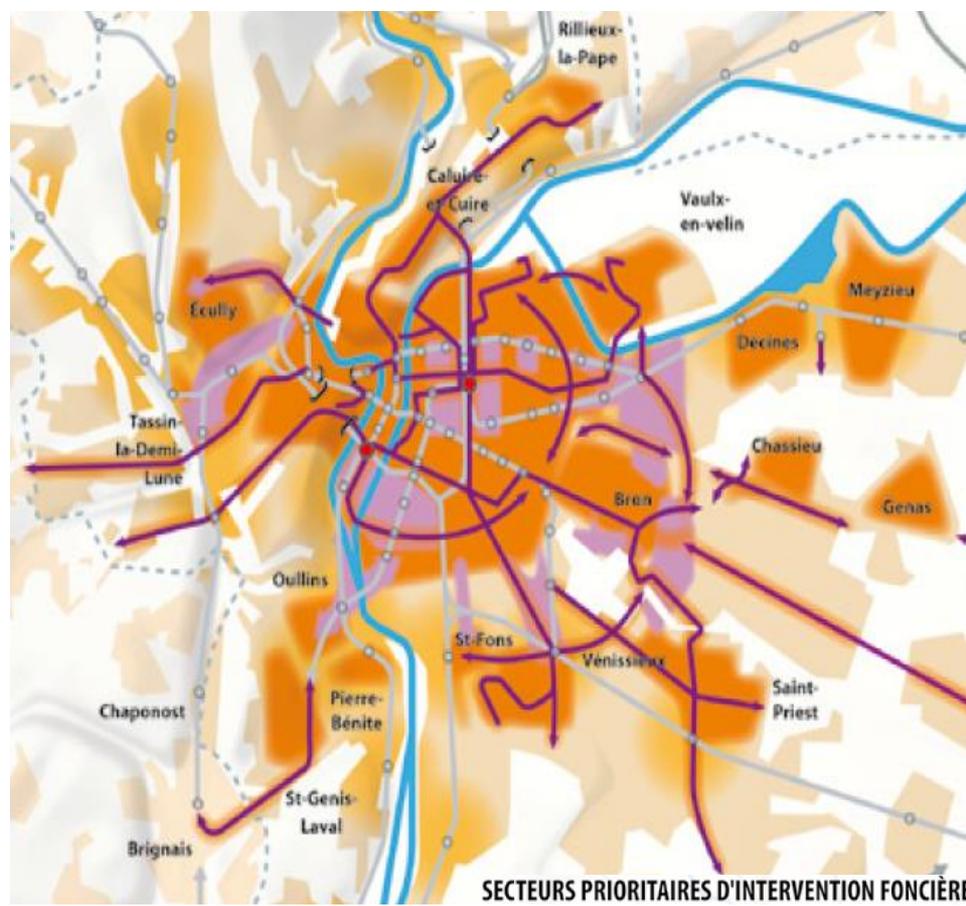
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

- Le SCOT de l'agglomération adopté en 2010
- L'Est de l'agglomération représente :
 - 1/3 des réserves d'urbanisation future
 - Un potentiel de renouvellement autour du boulevard urbain
 - Un objectif au départ annoncé de construction de 37 000 logements de 2010 à 2030
- Vaulx-en-Velin est la 4^{ème} ville de la Métropole : environ 44 000 habitants

VAULX-EN-VELIN, RECONNUE PAR LE SCOT COMME LIEU MAJEUR D'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS



RENFORCER LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT, LES SERVICES ET L'URBANISATION RÉSIDENTIELLE AU SEIN DES POLARITÉS URBAINES



SECTEURS PRIORITAIRES D'INTERVENTION FONCIÈRE

Les niveaux d'efforts fixés par le Dog en matière de logement social

Objectifs

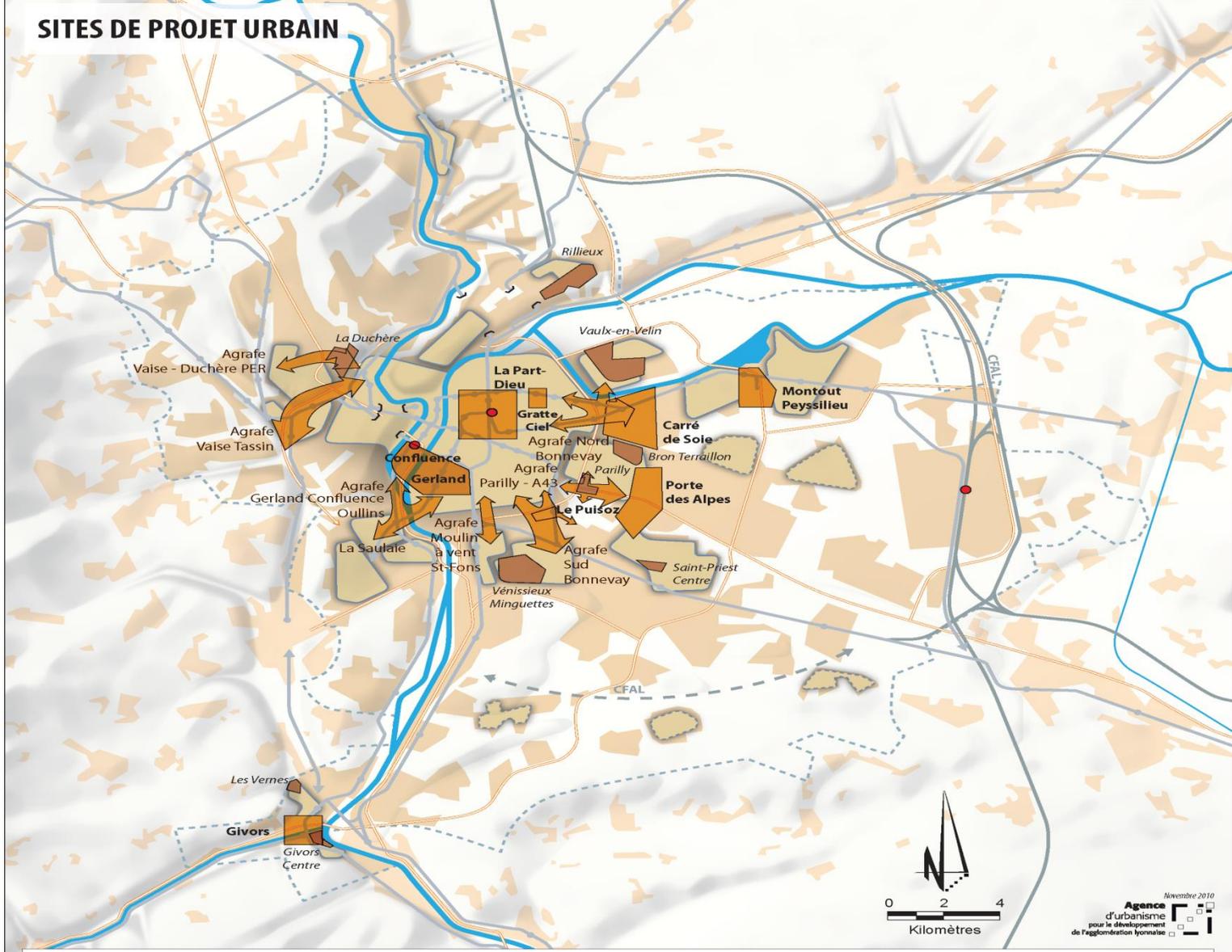
Secteurs	Nb de logements sociaux (2010)	% parc	Nb de logements sociaux à réaliser ⁽¹⁾ 2010 - 2030	Niveaux visés en 2030 ⁽²⁾
Centre	67 600	20%	26 000 - 29 000	de l'ordre de 95 000
Est	26 300	28 %	7 000 - 9 000	de l'ordre de 35 000
Sud	23 300	38%	5 000 - 7 000	de l'ordre de 30 000
Ouest	13 700	14 %	7 000 - 9 000	de l'ordre de 20 000
Nord	14 100	27%	5 000 - 6000	de l'ordre de 20 000
Total Sepal	145 000	23%	50 000 - 60 000	de l'ordre de 200 000

(1) Nombre de logements sociaux à réaliser en neuf ou acquisition-amélioration, avec une part significative de logements à vocation sociale forte (PLUS, PLA0).

(2) Nombre de logements sociaux selon la loi SRU ; les objectifs du Scot pourront être reconsidérés en fonction de l'évolution du contexte législatif dans le temps.

- secteur prioritaire pour le développement urbain et la réalisation d'équipements (polarités)
- secteur prioritaire bien desservi (gares du réseau express, corridors urbains)
- secteur prioritaire pour la réalisation de grandes opérations d'aménagement mixte (sites de projet)

SITES DE PROJET URBAIN



Site de projet urbain :

-  site métropolitain
-  agrafe urbaine
-  grand projet de ville
-  polarité

Réseau express :

-  réseau express de l'aire métropolitaine
-  gare de niveau euro-régional
-  autre gare



Novembre 2010
Agence
 d'urbanisme
 pour le développement
 de l'agglomération lyonnaise

LES DYNAMIQUES DE PROJET EN COURS

Les lieux privilégiés du développement et du renouvellement urbain et économique:

- Le corridor urbain de T3- Rhônexpress , avec:

- Le grand projet urbain du Carré de Soie (ZAC – PAE – PUP...)

- Et la nouvelle façade économique du BUE

- Le GPV de Vaulx-nord

- Le village de Vaulx-en-Velin

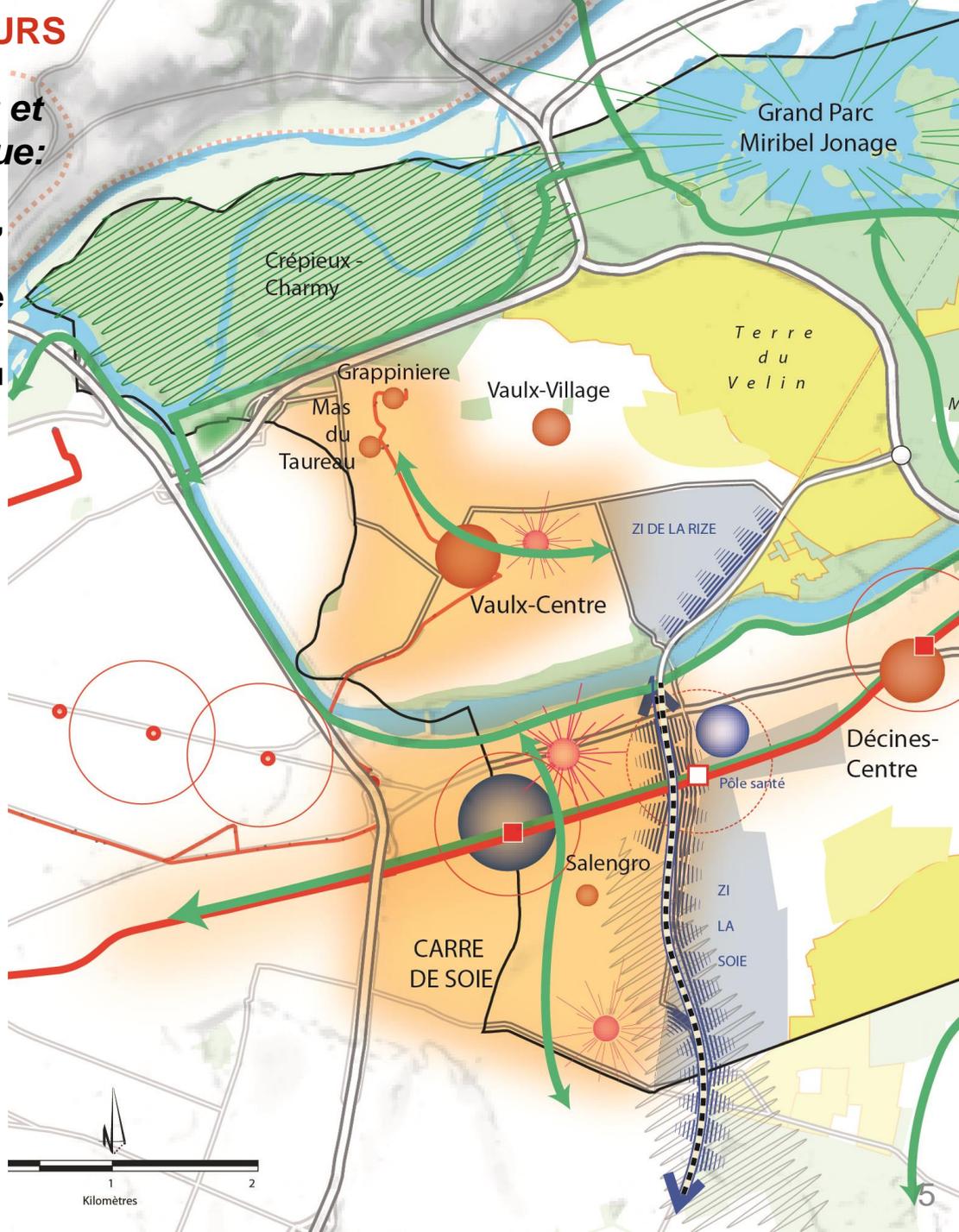
Les lieux de préservation et de valorisation des espaces naturels :

- Les Terres du Velin

- Le Grand Parc

- Le Grand Large et le canal de Jonage, avec les premiers aménagements de l'Anneau Bleu

- Les grandes liaisons vertes (TVB...)



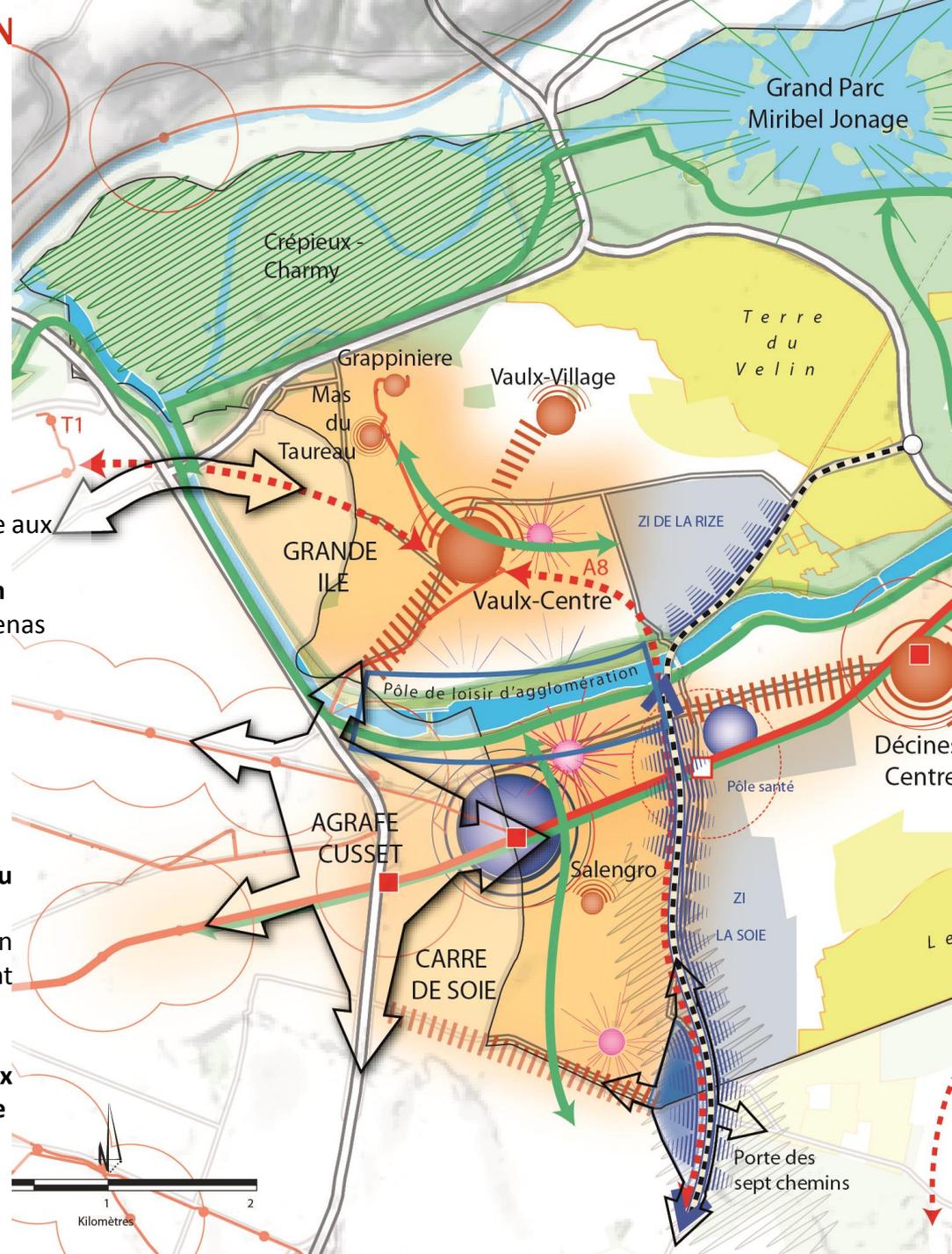
QUELLES ORIENTATIONS POUR DEMAIN

Les nouveaux lieux de projet à révéler:

- Le canal de Jonage, « trait d'union vert et bleu » du Rhône-Amont
- La Grande Île,
- L'agrafe Cusset de Bonnevey, pour améliorer la continuité de la ville entre Villeurbanne et le Rhône-Amont
- La Porte des Sept-chemins,
- Le réseau des grandes promenades (maillage complémentaire aux grandes liaisons vertes)
- La croix verte de Vaulx-en-Velin, avec la promenade Lénine en est-ouest et l'arc nord-sud entre le Grand Parc et la route de Genas
- Vaulx-village est Après 2030

Les conditions du développement :

- Une offre TC adaptée aux ambitions de développement du territoire
(C3 transformé en tramway, T3, A8, T1 prolongée, connexion avec le Grand Parc, desserte des quartiers en développement insuffisamment desservis...)
- Une offre d'équipements, commerces et services adaptée aux besoins de la population et au développement de la commune



Parc d'Habitat à Vaulx-en-Velin

En 2011, la commune totalisait 15 670 logements

- 81% des résidences principales sont en habitat collectif
- 19% en habitat individuel

Fin 2012 Vaulx-en-Velin comptait plus de 9 900 logements sociaux. Le taux de logements sociaux de la commune (SRU 2011) est de 58%

Vaulx-en-Velin compte 78 copropriétés qui regroupent près de 4 800 logements privés

QUELQUES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Chiffres Clés Vaulx En Velin 2011	<i>Métropole</i>	<i>Ville</i>
Nombre d'habitants	1 310 100	42 726
Revenu médian par UC	20 334 €	12 077 €
Part des plus de 60 ans	15%	16%
Part des moins de 15 ans	18%	26%
Part des familles monoparentales	16%	21%
Taux de chômage 15-64 ans	13%	21%
Taux de chômage 15-24 ans	25%	36%
Taux de scolarisation des 18-25 ans	57%	48%
Part de population des + de 15 ans non scolarisée, sans diplôme	17%	32%
Part des ménages ayant emménagés il y a moins de 4 ans	13%	12%
Part des ménages ayant emménagés depuis 10 ans ou plus	47%	44%

Cohésion sociale

•Une démographie dynamique caractérisée par la grande jeunesse de sa population

Un accroissement récent de la population soutenu par la promotion immobilière

Une dynamique démographique très forte:

Une forte représentation des jeunes et des enfants

•Une Ville caractérisée par une vie sociale et culturelle riche, soutenue par les pouvoirs publics

Un tissu associatif dense : 600 associations

Des évènements locaux quotidiens ; des évènements rayonnant au-delà des frontières communales (A Vaulx Jazz, Biennale de la danse, Veduta etc.)

•Une population restant marquée par la précarité au regard de la situation métropolitaine avec des écarts se creusant en interne

Le maintien de la précarité financière

Une précarisation des ménages croissante mesurée par les dispositifs de droit commun. 21% de bénéficiaires du RSA (7% dans la Métropole)

•Une population touchée par des phénomènes de décrochage précoces (santé, éducation, emploi)

Des décrochages en matière d'éducation :

Des difficultés d'accès à l'emploi qui se maintiennent not. chez les moins de 25 ans : 40 % de jeunes au chômage dans les quartiers QPV

L'accès aux soins et la problématique santé : des points de vigilance : prévalence du diabète

Enjeux

Cohésion sociale

- **Faire de l' Education le levier des réussites individuelles**

Plan numérique:

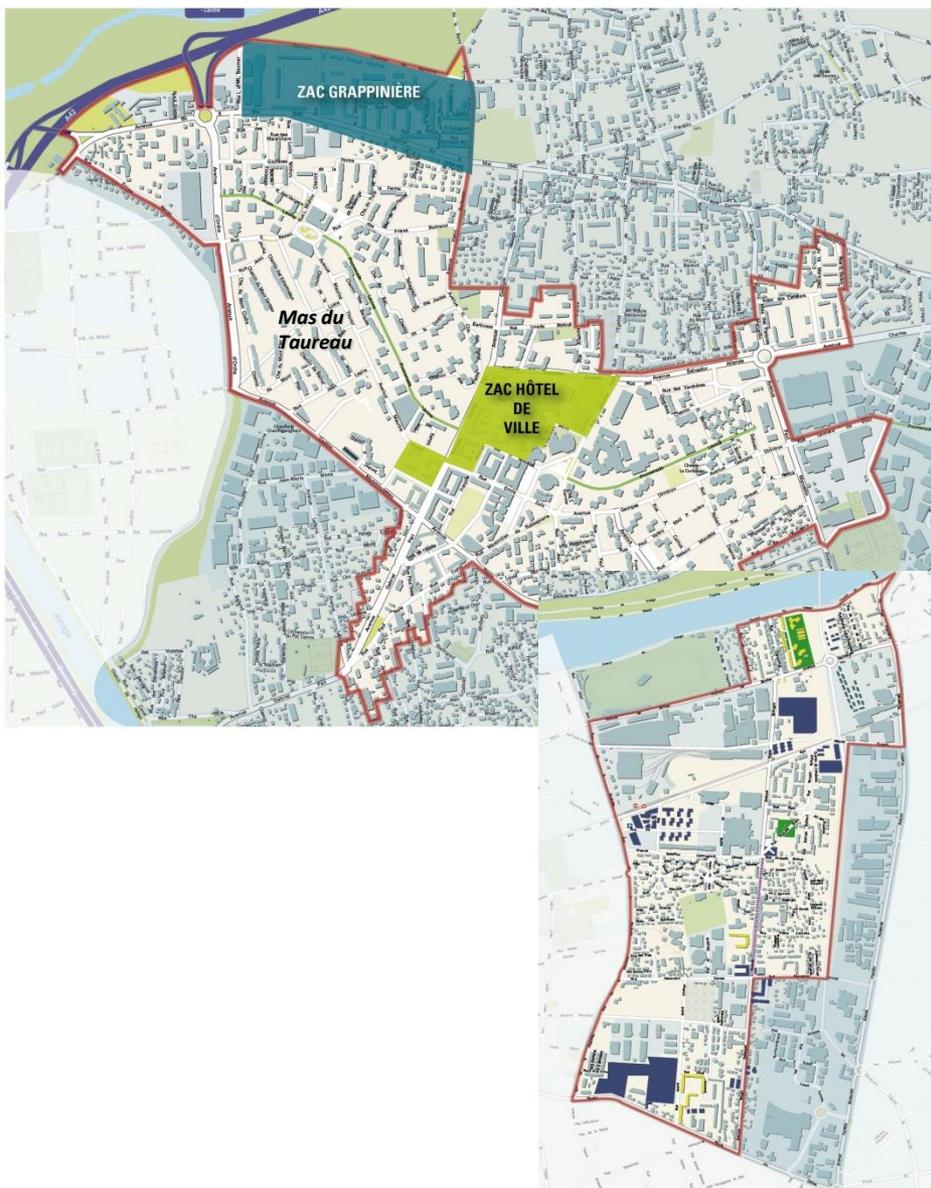
- *L'appel à projet collège connecté, une opportunité pour la commune*
- *Médiathèque numérique*
- **Favoriser les conditions du vivre-ensemble et l'accès aux droits**
- **Accompagner les habitants dans le changement**



Diagnostic local

Cadre de vie et renouvellement urbain

- Un potentiel d'espaces naturels exceptionnel ; des infrastructures routières performantes mais un territoire défavorisé quant à l'offre de transport en commun structurant sur le Nord du territoire
- Un projet de renouvellement urbain d'envergure restant à concrétiser sur le site d'intérêt National Le grand Mas et sur le site de la Balme
- Projet du Carré de soie : 9300 hbts sur Vaulx (17730 hbts au total). A horizon des 10 ans : 14290 hbts sur VAulx(26 830 hbts au total). A terme 9500 emplois supplémentaires envisagés



Diagnostic local

Cadre de vie et renouvellement urbain

• **Un parc d'habitat insuffisamment diversifié, en dépit des efforts récents, favorisant peu les parcours résidentiels des ménages vaudais**

Un parc social qui reste dominant et accueille une population de plus en plus précaire, jouant un rôle de parc très social au niveau de l'agglomération

Un parc privé de copropriétés en difficulté, caractérisé par l'habitat collectif hérité de la Zup **Un maillage d'équipements publics et d'offre de services sous dimensionné par rapport aux évolutions démographiques et en voie de délitement sur certains quartiers**

Des équipements publics de proximité, des équipements structurants

Un taux d'équipement / de couverture inférieur au reste de l'agglomération dans de nombreux domaines malgré la présence d'équipements publics de proximité et d'équipements structurants.

• **La GSUP : des fondamentaux à consolider dans le droit commun, des démarches partenariales à poursuivre dans une logique d'innovation sociale**

De nombreux travaux d'amélioration de la qualité de service grâce au levier des crédits ANRU

Une amélioration de la propreté et du tri des déchets qui reste à poursuivre

Un renforcement de la présence de proximité

Des expérimentations visant à lutter contre la précarité énergétique

Cadre de vie et renouvellement urbain

- **Faire du projet de renouvellement urbain de la Grande île un levier de développement de l'ensemble du territoire (vaudais, agglomération) – s'inscrire dans la démarche éco-quartier**

- **Améliorer le cadre de vie des habitants et la gestion des quartiers**

 - ✓ *Réorganiser la veille territoriale en lien avec les instances de participation citoyenne existantes*

 - ✓ *Poursuivre l'amélioration de la gestion et du fonctionnement dans le parc social et sur les espaces publics en s'appuyant sur la gestion sociale et urbaine de proximité*

 - ✓ *Renforcer l'accompagnement des copropriétés fragiles ou dégradées, notamment avec des enveloppes financières spécifiques mais aussi en ayant une veille particulière sur les programmes neufs*

 - ✓ *Organiser la gestion des terrains en attente de projet en construisant un plan d'action spécifique*

 - ✓ *Accompagner les projets relatifs à la nature en Ville, et plus largement liés au développement durable*



Enjeux et objectifs opérationnels

Cadre de vie et renouvellement urbain

•Poursuivre le maillage territorial de la Ville et son lien à la Métropole

- ✓ *Créer un corridor universitaire autour des sciences en impulsant une dynamique de développement intégré au Mas du Taureau prenant appui sur un transport en commun structurant*
- ✓ *Favoriser la mobilité des habitants*
- ✓ *Intégrer dans les nouveaux aménagements les modes de déplacement propres au-delà des TC*
- ✓ *Mailler l'offre de services publics sur le territoire en s'appuyant sur les locaux de proximité et les équipements structurants du territoire*
- ✓ *Repenser la globalité commerciale de la Ville en favorisant et structurant les liaisons entre les polarités commerciales*
- ✓ *Poursuivre et développer les coopérations intercommunales, notamment avec Décines, Villeurbanne et Bron (projets urbains à l'échelle du Mas/St Jean, Chénier/Terraillon, projets culturels de type Biennales avec St Foy, St Cyr au Mont d'Or)*

•Favoriser l'accès au numérique dans l'objectif d'une ville connectée

- ✓ *Faire de l'ensemble de Vaulx-en-Velin une ville « Très haut débit » avec un recours accru à la fibre optique*
- ✓ *Mettre en œuvre les conditions de l'accessibilité à l'offre numérique en équipant l'ensemble des équipements publics de la Ville permettant de tester de nouvelles pratiques et de nouveaux services*
- ✓ *Structurer et développer un réseau d'espaces publics numériques animés par des professionnels proposant de la formation et de la médiation sur les contenus et les outils*
- ✓ *Faire du numérique un levier d'insertion via la valorisation des compétences des habitants, en s'appuyant notamment les emplois d'avenir numérique et les expérimentations locales*

Développement économique/Emploi et insertion

- **Un tissu économique dynamique à fort potentiel dont l'attractivité reste à améliorer (notamment en matière d'image et d'offre de locaux et de services)**

Un Nombre important d'établissements présents sur la commune : 4000 entreprises

Une inadéquation de l'offre ne permettant pas l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises :

Une dimension ESS à conforter : demande d'accueil du pôle d'innovation sociale / le Whoopa. etc.;

- **Une offre commerciale diverse restant fragile et ne permettant pas l'identification d'un centre ville attractif**

Un centre-ville au développement encore incertain : perte de clientèle liée aux démolitions, retard des livraisons de nouveaux logements, présence du Carré de Soie qui accentue l'évasion, charges locatives peu concurrentielles.

Des mesures de soutien déjà en place restant à conforter

Développement économique/Emploi et insertion

- **Des potentialités d'emplois locaux ne bénéficiant que peu aux vaudais fortement touchés par le chômage**

Une concentration de l'emploi supérieure à la moyenne de l'agglomération

Des emplois ne correspondant pas à l'offre de main d'œuvre locale

Des acteurs de l'emploi intégrés sur le territoire : une mission locale, un pôle emploi

Des dispositifs d'accès à l'emploi existants mais sous exploités

Développement économique / emploi et insertion

➤ Renforcer l'attractivité économique du territoire vaudais

- ✓ *Définir un projet de développement économique pour le territoire en lien avec la politique d'agglomération et développer une stratégie foncière et de création d'immobilier d'activité pour l'accueil de nouvelles entreprises.*
- ✓ *Intégrer la Ville de Vaulx-en-Velin dans les priorités du plan numérique métropolitain, levier d'attractivité pour les entreprises*
- ✓ *Soutenir l'implantation des activités de services notamment l'installation de professions libérales en QPV en accompagnant les professionnels dans l'appropriation du dispositif « Territoires entrepreneurs »*

➤ Faire du centre ville un pôle de commerce attractif, locomotive du développement commercial vaudais

- ✓ *Favoriser l'implantation d'enseignes commerciales phares (franchises) et définir un positionnement vis-à-vis de la concurrence des pôles commerciaux extérieurs*
- ✓ *Élaborer une stratégie de marketing territorial à destination des acteurs économiques (prospection, développement d'outils de communication) en lien avec les associations de commerçants.*
- ✓ *Soutenir le commerce de proximité, notamment dans le contexte du renouvellement urbain (FISAC), réinvestissement du rôle de la SEM PAT.*

Enjeux et objectifs opérationnels

Développement économique / emploi et insertion

- **Favoriser l'emploi via la mobilisation du droit commun et d'initiatives innovantes**
 - ✓ Optimiser le fonctionnement de la « cellule emploi » regroupant tous les partenaires de l'emploi et du développement économique et permettant de coordonner les réponses locales aux entreprises
 - ✓ Adapter l'offre d'accompagnement en matière de recherche d'emploi des publics en difficulté par les acteurs de l'emploi et de l'insertion
 - ✓ Intégrer les orientations définies dans le Plan d'insertion métropolitain à destination des allocataires du RSA et organiser son articulation avec les actions conduites localement dans le cadre de l'insertion
 - ✓ Privilégier l'accès aux actions de formation qualifiante en direction des demandeurs d'emploi issus de quartiers prioritaires et notamment des jeunes (accès aux dispositifs d'alternance et de professionnalisation, école 2ème chance).
 - ✓ Renforcer les actions de professionnalisation et de lutte contre le chômage des assistantes maternelles
 - ✓ Favoriser l'implication de la promotion privée dans la mise en place de clauses d'insertion et poursuivre le travail engagé dans le cadre des marchés publics ; travailler en amont sur la formation des candidats
- **Soutenir l'émergence et le développement d'activités du champ de l'ESS dans les QPV**
 - ✓ Recenser l'ensemble des acteurs dépendant de l'ESS (sous toutes ses formes) et identifier leurs besoins/attentes auprès du territoire
 - ✓ Encourager la création et l'animation d'un réseau des acteurs de l'ESS à l'échelle communale
 - ✓ Sensibiliser le public des QPV (jeunes, lycéens, auto-entrepreneurs, porteurs de projets,...) à l'entrepreneuriat social sous ses différentes formes (SCOP, CAE, association, SIAE...)
 - ✓ Favoriser l'implantation de structures de l'ESS (fablabs, associations, crèches solidaires,...) au sein des QPV (pieds d'immeubles actifs, parc d'activités, centres d'affaires de quartiers,...)

Valeurs de la République et Citoyenneté

➤ Lutter contre toutes les formes de discriminations, de racisme et d'antisémitisme

✓ Mettre en oeuvre le plan territorial de lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme à travers ses 7 axes (la place du citoyen, sensibilisation des acteurs sociaux-économiques, qualification juridique, accès aux droits des victimes, histoire et mémoire, engagement citoyen, égalité femmes-hommes)

➤ Renforcer la prévention-sécurité dans le but d'améliorer la tranquillité publique

✓ Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention de la Délinquance à travers ses 3 axes (actions préventives à destination des 12-25 ans, actions de prévention des violences, notamment intra familiales, schéma de tranquillité publique - médiateurs, vidéosurveillance, cadre des demandes du FIPD)

➤ Favoriser la participation et l'information citoyenne

✓ Animer une maison du projet en s'appuyant sur les locaux du GPV ouverte aux habitants, systématiser l'accueil de groupes (associatifs, écoles, etc...)

✓ Soutenir la dynamique des conseils de quartier récemment mis en place

✓ Favoriser la mise en place d'un conseil citoyen regroupant habitants, acteurs locaux et professionnels du territoire

✓ Soutenir la mise en réseau d'habitants et favoriser les échanges intersites (actions culturelles type biennales danse et art contemporain, réseau d'agglomération)

✓ Travailler à des outils de smart data favorisant la capacité d'agir des habitants (formation, communication, outils spécifiques)

✓ Soutenir les initiatives innovantes de promotion de la citoyenneté développées dans les écoles et réfléchir à l'opportunité de leur reproductibilité : partenariat avec le théâtre des Celestins... ;